



**PROCÈS VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ET SOIRÉE DES PRÉSIDENTS
DE L'OFFICE MARMANDAIS DU SPORT
MERCREDI 4 JUIN 2025
BODEGA DU STADE G. DARTAILH, 47200 MARMANDE**

Assistent :

Monsieur Joël Hocquelet, Maire de Marmande

Monsieur Charles Cillières, 1er adjoint au Maire en charge des Ressources Humaines, du Sport et du Numérique
Monsieur Jean-Claude Feyrit, Conseiller Municipal délégué aux associations sportives, à la vie associative et aux quartiers prioritaires

Madame Régine Povéda, Vice-Présidente à Val de Garonne Agglomération en charge de la Politique Santé et de la lutte contre la désertification médicale

Sont présents au titre du Comité Directeur :

Mesdames et Messieurs, Patrick Masip, Patrick Bordes, Jean-Pierre Chagné, Yolaine Dupuy-Veillon, Jean-Philippe Duverger, Jean-Claude Duriez, Anthony Langella, Brigitte Maury, Christopher Meurdrac, Bénédicte Peyraud, Camille Sassin, Jacques Sogno, Michel Verdes, Xavier Lambert, Valérie Pérali

Sont présents au titre de la Pépinière des Bénévoles :

Mademoiselle Maëva Bouliteau-Jumin, Monsieur Thierry Chiocchia

Sont excusés :

Madame Sophie Borderie, Présidente du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne

Monsieur Christophe Mauvillain, Inspecteur au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports 47

Monsieur Paul Dariès, Conseiller des APS auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports 47

Madame Julie Verdes, Directrice de la Maison des Marmandais

Madame Isabelle Hallak, Infirmière à l'Agence Régionale de Santé de Lot et Garonne

Mesdames et Messieurs Philippe Crestia, Constance Diraison, François Rabanier, Loréline Roques, tous membres du Comité Directeur de l'Office Marmandais du Sport

Associations sportives :

ASPTT Marmande (3), Aéroclub de Gascogne (2), Aéroclub de Gascogne section Aéromodélisme (1), Aïkido Club Marmandais (1), Amicale des anciens de l'USM (2), Archers Club Marmandais (2), Association du Sport Adapté Marmandais (3), Association Prâna Yoga (2), Association Sportive du Golf du Marmandais (3), Aviron Marmandais (3), Badminton Club Marmandais (3), Ball-Trap Club du Marmandais (1), Basket Formeur (2), BBT Multisports (1), Beyssac Beaupuy Marmande (3), Boule Lyonnaise Marmandaise (1), Association Danse Choréa (3), Club Cycliste Marmande 47 (3), Club de Gymnastique Aquatique (3), Échiquiers Marmandais (1),



Energym'Force (1), Football Club Marmande 47 (3), Full Boxing Marmandais (3), Handball Club Marmandais (3), Jeunesses Laïques Républicaines Marmandaises (3), Ju Jutsu Traditionnel Marmandais (1), Judo Club de Marmande (3), Karaté Club Marmandais (2), Krav Maga Marmande (2), Marmande Cyclotourisme (1), Marmande Natation (3), Observatoire Astronomique de l'Eaubonne (1), Pelotari Marmandais Val de Garonne (1), Rando Val de Garonne (2), Raquette Marmandaise (3), Renards Bleus Golf (1), Ring Marmandais (2), Sup Aventure Aquitaine (1), Tir Sportif Marmandais (3), Toum Garonne Tai Chi Chuan (2), Union Sportive Marmandaise Athlétisme (3), Union Sportive Marmandaise Rugby (3), XIII Gascon (3)

Ordre du jour :

- Ouverture de la Soirée des Présidents
- Accueil des participants et émargement
- Présentation des officiels et invités
- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Vérification du quorum
- Proposition de modification des statuts
- Vote des modifications statutaires
- Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Vérification du quorum
- Élection des scrutateurs
- Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du jeudi 30 mai 2024
- Lecture du Rapport Moral et Présentation des Dispositifs 2024
- Vote du Rapport Moral
- Présentation des candidats au Comité Directeur : Mandature 2024 > 2028
- Présentation du Compte-rendu Financier 2024
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Élection des Vérificateurs aux Comptes
- Vote du Compte-rendu Financier 2024
- Présentation du Budget Prévisionnel 2025 et 2026
- Vote des participants pour l'élection des membres au Comité Directeur
- Allocution des officiels et des invités
- Résultats des élections des membres au Comité Directeur
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024
- Présentation du programme « la Pépinière des Bénévoles » : échanges
- Temps convivial partagé avec les dirigeants et représentants des associations adhérentes

Mot d'accueil du Président Patrick MASIP :

Patrick MASIP présente l'ensemble des officiels présents, il excuse les membres et invités.

Il se réjouit de la présence nombreuse dans l'assistance et adresse ses remerciements à tous les représentants des clubs.

Il exprime également sa gratitude envers la commune de Marmande pour le soutien apporté à l'Office Marmandais du Sport, permettant ainsi l'organisation de cet événement dans des conditions optimales.



Enfin, il salue l'engagement des membres élus de l'OMS qui ont activement contribué à la réussite de cette assemblée.

Il procède ensuite à un temps d'hommage pour les dirigeants associatifs marmandais décédés lors de l'année écoulée.

Jean-Claude COURSAN, ancien Président de la Pétanque de l'Esplanade, Pierre CHAVES, ancien Président de la Raquette Marmandaise et Laurence BEZOS, ancienne membre du bureau du Tennis Club Marmandais, sont cités. Patrick MASIP rappelle en détail leur fort engagement associatif et demande une minute de recueillement.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Patrick MASIP procède à l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Vérification du quorum :

Patrick MASIP confirme, après consultation du registre des présences, que le quorum est atteint. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer sur les différents rapports qui seront présentés, conformément au titre II, Article 10.3 des Statuts.

Proposition de modification des statuts :

Patrick MASIP évoque le projet de modification des statuts de l'OMS, qui a été envoyé aux clubs en amont.

Il en rappelle les principales évolutions :

- Durée du mandat d'un membre élu à l'OMS qui durera le temps d'une olympiade, soit 4 ans (à l'exception de la période 2025 > 2028), afin de pouvoir assurer la continuité du projet associatif et la stabilisation de l'équipe dirigeante, permettant de mieux se projeter
- Évolution de la gouvernance : 15 membres élus issus d'un Comité Directeur d'une association adhérente, 4 membres élus adhérents ou licenciés d'un club, 1 représentant de la Pépinière des Bénévoles, 6 membres cooptés et 4 représentants de la collectivité

Vote des modifications statutaires :

Patrick MASIP propose l'adoption des modifications statutaires par vote à main levée :

- Abstentions : 0
- Contre : 0
- Pour : 92

Les modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Patrick MASIP procède à la clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Patrick MASIP procède à l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.



Vérification du quorum :

Patrick MASIP confirme, après consultation du registre des présences, que le quorum est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur les différents rapports qui seront présentés, conformément au titre II, Article 10.3 des Statuts.

Élection des scrutateurs :

Patrick MASIP sollicite les présents pour l'élection de trois scrutateurs qui auront la mission de vérifier le bon déroulement des votes et de l'élection des candidats au Comité Directeur.

Sont élus à main levée :

- Monsieur Sébastien TICOULAT
- Monsieur Philippe VERDES
- Monsieur Patrick BORDES

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 :

Patrick MASIP rappelle que le compte-rendu a été transmis avant l'Assemblée Générale à l'ensemble des associations adhérentes et demande s'il y a des remarques sur ce Procès-Verbal.

Aucune remarque n'étant soulevée, il propose l'adoption du texte à main levée :

- Abstentions : 0
- Contre : 0
- Pour : 92

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Lecture du Rapport Moral 2024 et présentation des dispositifs 2024 :

Avant de débiter la lecture, Patrick MASIP précise que cette année la lecture du rapport moral sera partagée entre les membres de l'OMS en fonction des projets évoqués.

Rapport Moral 2024 :

« Quelle année sportive ! Je peux aisément le dire et je sais que l'ensemble des membres élus du Comité Directeur de l'Office Marmandais du Sport s'associe à moi, nous avons vécu une année sportive incroyable marquée par Paris 2024 et les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le sport et toutes les valeurs qu'il transporte ont permis à des millions de personnes de vivre une année merveilleuse. A Marmande aussi la ferveur de Paris 2024 a été ressentie avec de nombreuses opérations pour lesquelles l'Office Marmandais du Sport a été sollicité, partie prenante afin de permettre de voir le mouvement sportif dont vous êtes tous représentant rayonner.

Pour autant, l'OMS a continué à déployer de nombreux projets, de nombreuses initiatives tout au long de l'année écoulée pour montrer que le sport mais surtout la vie associative sportive locale était dynamique et engagée. L'OMS c'est le regroupement de bénévoles, élus par vos soins, qui œuvrent quotidiennement pour porter des dispositifs variés liés à la vie associative. Alors, il apparaît comme une évidence que ce rapport moral, « rapport d'activité », soit partagé avec celles et ceux qui gravitent dans ce milieu du sport.



Je vais débiter ce rapport moral en évoquant avec vous le rôle de conseil que l'OMS a accepté de porter notamment autour du régime de financement nommé « Contrat de Projet » que la commune a instauré il y a quelques années désormais.

Je tiens à rappeler que la mission qui nous a été confiée ne concerne que ce régime d'aide et uniquement autour d'un avis consultatif quant à la construction de vos projets. Le Comité de Pilotage, composé de membres du Comité Directeur, a passé de longues heures à lire, comprendre, analyser le contenu de vos projets et a émis des avis.

Du côté de l'accompagnement à la Vie Associative, nous continuons à porter avec énergie notre dispositif nommé « Académie des Bénévoles ». Trois axes dans celui-ci sont déployés : la Mesure Guid'Asso, les Ateliers de Formation et la Pépinière des Bénévoles. Je laisserai Jean-Pierre Chagné développer ce dernier point un peu plus tard.

La Mesure Guid'Asso, un dispositif national pour lequel l'OMS a obtenu une reconnaissance de l'État. Cette mesure nous engage à informer l'ensemble de la population sur l'organisation du mouvement associatif, aider les personnes dans leurs démarches quelles qu'elles soient mais surtout aider vos associations dans leur développement/structuration en jouant le rôle de facilitateur. Tout cela sans contrepartie financière bien entendu.

Nos agents ont participé à différents temps de regroupement des acteurs de ce réseau afin d'être toujours informés des évolutions autour de la vie associative. En 2024 ce sont près de 30 associations et citoyens qui ont sollicité notre structure pour bénéficier

d'informations, d'une orientation, d'un accompagnement. Je tiens à préciser que l'accompagnement ne concerne que les associations adhérentes à l'OMS.

Ce soutien, qui fait partie intégrante de l'ADN de l'OMS, continue de se développer avec un nombre croissant d'associations prenant contact avec notre structure.

Nos Ateliers de Formation ont rencontré un vif succès tout au long de l'année. Avant de rentrer plus en détail dans nos réalisations je tiens à remercier : Philippe Crestia, membre coopté de l'OMS, Thibaut Martin, Directeur de l'USM, Tomy Rigouleau, du Journal Le Républicain et Alexis Couturier, Directeur du CDOS 47 qui sont intervenus bénévolement sur des ateliers thématiques cette année. Je remercie aussi le Cabinet Comptable Adexsa, l'UFOLEP 47 et le CPIE 47 qui ont répondu par la positive à nos sollicitations et qui ont eux aussi animé certains ateliers.

En 2024, les Ateliers de Formation c'est :

- 12 ateliers proposés entre septembre et juin*
- Plus de 60 bénévoles engagés*
- Et plus de 50 personnes engagées dans un parcours lié aux Premiers Secours*

Je tiens à souligner que notre enquête de satisfaction est unanime et que nos ateliers plaisent et répondent à vos attentes. Une vraie réussite pour un projet qui dure dans le temps au sein de l'OMS.

Je vais maintenant donner la parole à Jean-Pierre Chagné qui va vous dresser un bilan de l'action inscrite au au dispositif de l'OMS : le Podium Sportif.

« Le Podium Sportif de l'OMS est une action dont le but est de récompenser les jeunes champions licenciés dans un des clubs adhérents.

Deux fois par an, les associations sont appelées à retourner la fiche où sont répertoriés les sportifs méritants ayant obtenu des résultats significatifs sur le plan départemental, régional, national ou international.

Le groupe de travail « Podium Sportif » de l'OMS se réunit et doit établir le palmarès, en 3 groupes distincts : jeunes de 7 à 13 ans, jeunes de 14 à 18 ans et jeunes sportifs méritants.



Un budget est consacré à cette opération et est partagé entre les dotations des partenaires et l'OMS qui en supporte l'organisation.

En 2024, deux éditions se sont déroulées dans les locaux de Décathlon Marmande le 24 février et le 7 septembre : 13 associations ont répondu et présenté des champions avec différents niveaux de performance. 8 ont obtenu des récompenses et se sont présentés au Podium, soit :

- 2 garçons, 1 fille, 2 équipes et 1 sportif méritant pour les 7 à 13 ans*
- 1 garçon, 1 fille, 1 équipe et 1 sportif méritant pour les 14 à 18 ans*

Au total, la somme de 1 650 € a été attribuée aux champions en bons d'achat »

L'OMS, vous le savez c'est un outil à votre service. Un outil qui veut que le sport rayonne sur notre territoire afin de permettre au plus grand nombre de s'engager, de pratiquer, de s'épanouir. L'OMS est à nouveau fortement mobilisé aux côtés de la ville de Marmande pour que la Quinzaine du Sport mette en valeur le sport, l'engagement, le bénévolat et le tissu associatif à l'occasion de la rentrée scolaire.

Cette édition 2024 a été une grande réussite avec plus de 30 associations partenaires, près de 1 000 visiteurs sur le Forum des Sports, 8 bénévoles honorés, plus de 30 sportifs récompensés et 250 Défi Sport distribués !

Il est indispensable de souligner que cette année, à l'occasion du Forum des Sports, nous avons pu assister au départ et à l'arrivée du Grand Prix de la Tomate porté par le Club Cycliste Marmande 47. Nous pouvons nous féliciter du travail de coopération qu'il y a eu sur cette grande première ! Et puis, en passionné de cyclisme, je tiens à féliciter Lilian Langella, qui a grandi à Marmande, licencié du club local qui a remporté cette épreuve mythique devant le public marmandais et devant sa famille !

La Quinzaine du Sport c'est aussi la période idéale pour permettre à l'OMS de distribuer le Guide des Sports. Cet outil distribué en masse tout au long de l'année permet aux citoyens du territoire de découvrir l'organisation sportive de la commune et de trouver facilement vos contacts.

Je vais, cette fois-ci, laisser la parole à Michel Verdes qui va évoquer devant vous l'organisation du Salon des Métiers et de la Formation du Sport et de l'Animation.

« Installée à la Bodéga du stade Dartiailh, la 3ème édition a été l'occasion de réunir les principaux acteurs de la formation sportive professionnelle avec l'objectif de promouvoir l'accès aux métiers du sport et de l'animation et de présenter les différents parcours de formation présents sur le territoire. Près de 180 visiteurs sur la journée, dont 121 jeunes et 63 adultes.

La demande d'information portait essentiellement sur les parcours STAPS, BAFA et BPJEPS. Il a été observé une dizaine de personnes adultes en reconversion professionnelle sur la journée. Ce Salon fut une réussite, en grande partie grâce à l'implication des intervenants et des bénévoles élus de l'OMS.

Je tiens à remercier tous les partenaires présents à cette opération, à savoir la Cité de la Formation de Marmande pour son soutien fidèle, le CDOS 47, la Fédération Nationale des Maîtres-Nageurs et Sauveteurs, France Travail, les Francas 47 et le Lycée Val de Garonne.

J'adresse aussi mes remerciements aux invités de cette édition 2024, à savoir : Caroline Soriano de l'association Siel Bleu, Mathieu Vich du journal Le Républicain, et Yann Grivaz, un local, agent de joueurs, qui avait accepté de répondre par la positive à notre sollicitation.



Enfin, je remercie Francis Dandine, Marmandais d'origine et professeur à l'UFR STAPS de Bordeaux. Sa participation depuis la seconde édition est une plus-value indéniable pour tous les visiteurs. Sa gentillesse, sa disponibilité et son engagement autour de ce Salon montre toute l'importance qu'a le sport ici à Marmande. »

Proposer un service de prêt de matériel gratuit à destination des associations adhérentes, un projet qui tient au cœur de toute notre équipe bénévole. Vous êtes toujours plus nombreux à solliciter nos ordinateurs, vidéoprojecteurs, sonorisations, caméra, percolateurs... Juste un rappel : les réservations se font directement sur le site de l'OMS, ou sur simple demande par mail ou par téléphone.

Un projet désormais qui ne cesse de grandir et qui trouve tout son sens sur notre territoire : la Maison Sport Santé Marmandaise.

Pour en parler j'invite Bénédicte Peyraud à prendre la parole. Je profite de ce passage de parole pour la remercier vivement quant à son implication autour de ce dossier d'intérêt public.

« La Maison Sport Santé Marmandaise (MSSM) poursuit son développement et confirme, année après année, son rôle majeur dans le paysage local de la santé par l'activité physique. Le travail engagé continue de porter ses fruits, avec une offre de plus en plus diversifiée et des partenariats qui se consolident.

Les permanences mensuelles dans le hall du CHIC Marmande/Tonneins sont maintenues et permettent de présenter le dispositif, tout en orientant les patients vers les offres sport santé du territoire. Cette présence régulière est essentielle pour assurer la visibilité de la MSSM au sein du monde médical. Il est essentiel de remercier Quentin qui assure avec brio ce temps, essentiel dans le lien aux bénéficiaires mais aussi aux professionnels de santé.

Notre implication dans le parcours d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) EDIAM reste forte. Les personnes atteintes par un diabète de type 2 y découvrent le sport santé dans un cadre rassurant. Par la suite, certains participants se sont d'ailleurs engagés sur une activité physique régulière.

Je tiens à remercier le CHIC Marmande/Tonneins pour ce partenariat durable et plus particulièrement Stéphanie Hébrard, animatrice de Santé Publique et le Docteur Hocquelet ainsi que toute son équipe pour l'accueil qui est réservé dans le cadre de ce parcours aux intervenants.

Le lien avec la Maison des Marmandais reste fort : les Ateliers Multisport Santé continuent d'attirer, avec jusqu'à 15 participants sur certaines séances. Une nouveauté très appréciée a vu le jour : un créneau de Gym Santé a désormais lieu chaque mercredi matin, et rassemble déjà plus de 20 pratiquants, ce succès témoigne d'un réel besoin. Le dispositif Gym Santé, créé fin 2024 est la preuve que le sport santé peut attirer et fédérer.

Autre innovation importante : la création d'un créneau dédié aux femmes enceintes, spécifiquement conçu pour leur proposer une activité physique adaptée et sécurisée. 10 femmes ont déjà suivi ces séances, et nous comptons déjà 4 naissances parmi les participantes.

Je profite d'avoir la parole pour remercier Julie Verdes et l'équipe de la Maison des Marmandais pour ces partenariats qui nous permettent de travailler dans le sens de l'intérêt général pour tous les publics.

C'est en septembre dernier que nous avons structuré 2 nouvelles offres :



- un premier créneau réservé à la plateforme d'évaluation pour les bénéficiaires disposant d'une prescription médicale, qui passent un bilan physique et motivationnel de début de parcours
- un second créneau d'activité physique adaptée, réservé à ce même public orienté par les professionnels de santé

Au-delà des séances, la MSSM participe activement à des dynamiques territoriales importantes, comme les Semaines d'Information sur la Santé Mentale ou le Conseil Local de Santé de Val de Garonne Agglomération. Ces collaborations renforcent notre ancrage et notre légitimité.

Enfin, il faut souligner la stabilité de nos partenariats, mais aussi notre capacité à en tisser de nouveaux, preuve que notre action est reconnue, attendue, et qu'elle répond à des besoins réels sur le territoire.

Je terminerai en remerciant vivement les associations sportives partenaires de la MSSM. Vous œuvrez avec engagement autour de l'amélioration de la santé, cause nationale, et c'est une plus-value indéniable pour notre territoire. Merci aux JLR Marmandaises, à Prâna Yoga, à VitaGym Beyssac Marmande, au Handball Club Marmandais, à l'École du Dos de Marmande, à l'ASPTT Marmande et à l'AS Omnisport Agnaoise.

J'adresse aussi mes remerciements à l'association Siel Bleu et ses intervenants pour la qualité du partenariat autour de ce sujet mais aussi au CHIC Marmande/Tonneins et tout le personnel avec qui nous développons ces nombreux projets.

De plus, il est essentiel de remercier les partenaires publics de leur soutien constant : l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la SDJES 47, la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, l'ANS, la FNOMS, Val de Garonne Agglomération et bien entendu la Commune de Marmande. »

Je vais directement donner la parole à Brigitte Maury afin qu'elle vous présente un bilan d'une opération de Santé Publique dans laquelle l'OMS s'engage aux côtés de la ville de Marmande : Octobre Rose.

« Comme chacun le sait, octobre est synonyme de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein. Cette année encore, l'OMS s'est pleinement engagé dans cette campagne de mobilisation. Nous avons pu compter sur le soutien d'acteurs associatifs aux côtés de la commune de Marmande et du Centre Hospitalier Intercommunal Marmande/Tonneins.

Le dimanche 6 octobre, la traditionnelle Marche Rose a réuni un public fidèle et toujours plus nombreux : cette marche solidaire a permis de récolter 1 019,45€. Cet événement donne symboliquement le lancement de la campagne d'information sur Octobre Rose. Celui-ci est largement valorisé sur les réseaux sociaux, radios et autres moyens de communication.

Durant tout le mois, les associations sportives se sont impliquées activement et ont organisé divers événements (compétitions, initiations, braderies...) pour promouvoir le dépistage : je sais qu'elles ne manquent pas d'ardeur et d'enthousiasme à la tâche.

Tous ces efforts collectifs ont vu la récolte de la coquette somme de 2 543,29 €. L'OMS tient à remercier chaleureusement le tissu associatif Marmandais pour cette implication, et je tiens à préciser que chaque année de nouvelles associations viennent nous rejoindre !

Il est à noter également que tous ces rendez-vous sont autant d'occasions de passer d'excellents moments de rencontre et d'échange dans une ambiance accueillante, plaisante et chaleureuse. Les fonds récoltés sont reversés à la Ligue contre le cancer 47 et permettent d'offrir des soins de confort (accompagnement psychologique, activité physique adaptée, bien-être...) aux personnes lot-et-garonnaises touchées par la maladie.



L'Office Marmandais du Sport a le privilège de sensibiliser, rassembler et soutenir toutes les actions menées sur le territoire Marmandais ayant pour but de rappeler l'importance du dépistage.

En conclusion, je dirai : « le cancer ne se voit pas... il se dépiste ! »

Cette année 2024 a aussi été l'occasion pour l'OMS d'évoluer et de tourner la page sur certains dossiers. En accord avec le Comité Directeur et la commune de Beaupuy, l'OMS s'est retiré de la gestion du planning du lac. Une décision motivée par l'émergence de nouveaux dossiers (Maison Sport Santé, Quinzaine du Sport, Salon des Métiers et de la Formation du Sport et de l'Animation...) et par l'augmentation du nombre d'utilisateurs du lac ne faisant pas partie du tissu associatif sportif (Comités d'Entreprise, associations culturelles...). Désormais, c'est la commune de Beaupuy et Val de Garonne Agglomération qu'il faut contacter pour les questions liées au planning du lac. Malgré tout, l'OMS reste à l'écoute pour toutes questions utiles autour de ce site en qualité de contributeur.

Il est aussi nécessaire de vous indiquer que cette année l'OMS relance son Concours Photos Sportives et que nous espérons que vous serez nombreux à y participer !

Avant de clôturer mes propos, il semble essentiel de rappeler que l'Office Marmandais du Sport est l'émanation de vos structures associatives. Nos idées, nos projets, nos dynamiques ce sont les vôtres, ce sont celles qui nous semblent utiles pour le bien du sport sur notre territoire. Je remercie l'intégralité du Comité Directeur, les membres cooptés et les élus municipaux pour leur disponibilité, leur écoute et leur implication lors de nos débats. Le travail de fond qui est réalisé ne serait de ce niveau de construction sans leur participation. Il semble essentiel de le rappeler. Il me semble que l'OMS affiche une dynamique positive, portée par la solidité de son fonctionnement et l'émergence de nouveaux projets. Cette vitalité témoigne de notre capacité collective à répondre aux enjeux du développement sportif sur notre territoire.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des bénévoles, associations, partenaires institutionnels et privés pour leur engagement constant et leur confiance renouvelée. Je tiens à remercier aussi Quentin Morel pour son travail, lui qui nous a rejoint en cours d'année dernière. Avec Matthieu Gondellon, ils réalisent conjointement un travail minutieux qu'il est nécessaire de souligner. C'est grâce à cette mobilisation collective que l'OMS poursuit son développement et conforte son rôle d'acteur du sport local.

Enfin, car oui « quelle année sportive », je tiens à féliciter :

- Le Beyssac Beaupuy Marmande pour son incroyable et historique titre de vainqueur de la Coupe de France Fédérale de Basket-Ball*
- L'exceptionnel titre de Champion d'Europe Semi-Professionnel de Yanis Saadane en Kick Boxing*
- Les handballeurs pour leur titre de Vice-Champion de France de Para Handball*
- Les joueurs du Football Club Marmande 47 pour leur superbe parcours en Coupe de France de Football*
- La superbe réussite de l'USM Athlétisme avec près de 1 000 participants aux Foulées Marmandaises*
- Le jeune Anton Catton pour ses résultats prometteurs en natation et notamment une médaille d'argent en 800 mètres nage-libre*
- La très belle course organisée par l'ASPTT Triathlon à Carpète pour le Marmande 10 qui a réuni près de 500 coureurs*
- Alban Picard qui a décroché le titre de meilleur Cadet Français dans sa discipline et une très belle 7ème place au Paris-Roubaix Juniors*



- *La qualification des jeunes des associations sportives scolaires du Basket Ball et du Handball aux Finales du Championnat de France UNSS*
- *Et enfin les petits nouveaux de l'OMS, les Wallabies du XIII Gascon qui ont décroché un très beau titre de Championne de France Nationale*

Quelle année sportive à Marmande !

Je vous remercie tous ce soir, élus, dirigeants, entraîneurs et membres de clubs. Par votre présence, vous témoignez votre soutien à l'OMS et au mouvement sportif marmandais.

Merci de votre attention. »

Vote du Rapport Moral 2024 :

Patrick MASIP demande s'il y a des questions à formuler sur ce Rapport Moral et propose l'adoption du Rapport Moral 2024 à main levée :

- Abstentions : 0
- Contre : 0
- Pour : 92

Le Rapport Moral 2024 est adopté à l'unanimité.

Présentation des candidats au Comité Directeur :

Patrick MASIP rappelle les membres sortants ou démissionnaires du tiers-sortant cette année. Il poursuit en présentant l'intégralité des candidats au Comité Directeur.

Sont candidats en qualité de membre d'une instance de gouvernance d'une association adhérente :

- Jacques SOGNO - Union Sportive Marmandaise Rugby
- Christopher MEURDRAC – Football Club Marmande 47
- Catherine PAVAN – Union Sportive Marmandaise Athlétisme

Est candidat en qualité de membre actif d'une association affiliée, adhérent depuis plus de trois ans, hors instance de gouvernance :

- Marc PANABIÈRE – XIII Gascon

Chacun leur tour, les candidats se présentent brièvement à l'assistance.

Présentation du Compte-rendu financier 2024 :

Jean-Philippe DUVERGER, trésorier de l'OMS, prend la parole et expose les comptes de l'année 2024 arrêtés au 31 décembre 2024.

Présentation du compte de résultat :

- Charges : 46 537,56 €
- Produits : 54 153,02 €
- Résultat (Excédent) : 9 964,64 €



Rapport des Vérificateurs aux Comptes :

Sébastien TICOULAT, Vérificateur aux Comptes, procède à la lecture de son rapport.

Ce rapport atteste de la bonne vérification des comptes et donne quitus au trésorier de l'Office Marmandais du Sport.

Élection des Vérificateurs aux Comptes :

Patrick MASIP propose une élection à main levée. Sont candidats :

- Monsieur Sébastien TICOULAT

Sébastien TICOULAT est élu à l'unanimité.

Vote du rapport des comptes 2024 :

Jean-Philippe DUVERGER demande à l'Assemblée s'il y a des observations à formuler. Aucune remarque n'étant soulevée sur la présentation des comptes, il sollicite l'Assemblée pour le vote à main levée des rapports sur les comptes comptables et financiers de l'exercice 2024 :

- Abstentions : 3
- Contre : 0
- Pour : 89

Le rapport des comptes est adopté.

Budget prévisionnel 2025 et 2026 :

Jean-Philippe DUVERGER réalise la présentation détaillée des comptes prévisionnels de 2025 et 2026 de l'association.

Il explique la construction des budgets.

Élection des membres au Comité Directeur :

Patrick MASIP appelle les membres représentants des associations présents au vote et en rappelle le fonctionnement.

Allocution des personnalités :

Patrick MASIP donne la parole aux officiels présents.

Régine POVEDA, Vice-Présidente de Val de Garonne Agglomération.

Elle félicite et remercie vivement l'Office Marmandais du Sport de cette invitation. Elle sait le travail qui est accompli au titre du Sport Santé, notamment par Bénédicte PEYRAUD. C'est une mission essentielle qui doit permettre à un large public d'améliorer sa santé grâce à la pratique d'une activité physique régulière.

Elle est consciente de la densité des actions proposées par l'équipe de l'OMS et tient à souligner cela.

Elle félicite tous les acteurs associatifs présents, engagés ou non dans la pratique du sport santé sur le territoire.

Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.



Il remercie l'OMS de cette belle organisation mais aussi tous les dirigeants associatifs bénévoles présents. Le sport à Marmande reste un espace de partage essentiel. Que les résultats sportifs soient ou non élevés, il sait que le travail accompli par les structures est important.

Il félicite l'engagement de l'OMS, lui qui connaît cet outil depuis plus de 30 ans. Les missions qui sont portées sont indispensables et il voit bien que le mouvement sportif sait qu'il peut s'appuyer sur l'expertise des dirigeants de l'OMS.

Il souligne le travail mené autour du sport santé. Un sujet essentiel à ce jour.

Charles CILLIERES, 1^{er} Adjoint au Maire de Marmande.

Il félicite à son tour les associations présentes, remercie l'OMS de cette invitation et de cette organisation. Il souligne le nombre important de clubs présents. Cela montre la vitalité de la vie associative locale, une réelle plus-value pour notre territoire.

Il évoque les problématiques liées au budget national qui vont impacter sans nul doute le mouvement sportif local. Au titre de l'ANDES il s'engage pour défendre les intérêts du sport en France.

Il termine en remerciant le travail mené par l'OMS, l'aide apportée quotidiennement aux associations, les projets portés et durables.

Résultats des élections des membres au Comité Directeur :

Patrick MASIP énonce les résultats suite aux votes des associations.

Sont élus au Comité Directeur :

- Christopher MEURDRAC – Football Club Marmande 47
- Marc PANABIERE – XIII Gascon
- Catherine PAVAN – Union Sportive Marmandaise Athlétisme
- Jacques SOGNO – Union Sportive Marmandaise Rugby

Patrick MASIP, Président de l'OMS, félicite les élus au Comité Directeur de l'OMS.

Questions diverses :

Patrick MASIP sollicite les clubs présents et leur propose de prendre la parole.

Aucune prise de parole n'est à signaler.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Patrick MASIP procède à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Soirée des Présidents :

Patrick MASIP laisse la parole à Jean-Pierre CHAGNE, en charge du projet de la Pépinière des Bénévoles, pour une présentation de ce nouveau dispositif.

Jean-Pierre CHAGNE.

« La Pépinière des Bénévoles est un dispositif qui a été pensé en raison d'un constat : le manque de bénévoles dans les structures associatives et la difficulté à en mobiliser de nouveaux.

Ce projet était dans les tiroirs de l'OMS de longue date et je souhaite le mettre en œuvre à la prochaine rentrée de septembre.



La Pépinière des Bénévoles consiste en la création d'une réserve de bénévoles volontaires pour apporter leur aide de manière ponctuelle sur les différentes manifestations sportives. Il n'est pas question d'aller puiser dans vos structures, vos aidants sont déjà très sollicités, mais de rechercher des personnes non impliquées dans les Associations Sportives désireuses d'aider les clubs sportifs lors de compétitions, courses, tournois, etc... demandant des moyens supplémentaires.

Une convention a été conçue pour les associations et une charte d'engagement des bénévoles a été créée. Rappel des personnes qui peuvent s'engager : toute personne motivée, avec ou sans compétences, avec ou sans expériences.

Je précise qu'à ce jour une dizaine de bénévoles ont rejoint la Pépinière. Je donne la parole à Thierry CHIOCCHIA, bénévole pré-inscrit à la Pépinière qui, déjà très expérimenté sur le sujet, va vous présenter brièvement ses divers engagements. »

Thierry CHIOCCHIA.

« Merci de l'invitation à assister à vos travaux en Assemblée Générale. J'ai été, rapidement, intéressé par le projet de Pépinière des Bénévoles que j'ai découvert dans la presse locale au mois de novembre. En effet, mon statut de jeune retraité me permet d'entrer dans votre action et les premiers contacts que j'ai eu avec l'OMS m'ont conduit à m'inscrire dans la démarche sans retenue. »

Il est présenté en détail les prochains événements à venir : ouverture d'une page web dédiée, visibilité des premières missions, visibilité des premiers bénévoles inscrits...

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Mixte est levée à 20h30.

Le Secrétaire
Christopher MEURDRAC

Le Président
Patrick MASIP